AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86-22-75 - 86-24-35

ABONNEMENT ANNUEL
50,00 Francs
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
C.C.P. BORDEAUX 6702-48 X

30 AOUT 1977 - BULLETIN TECHNIQUE N° 109

VITICULTURE

MILDIOU

La protection du feuillage doit être poursuivie pour éviter les contaminations sur les jeunes feuilles du sommet ainsi que sur les feuilles âgées qui redeviennent sensibles en fin de saison.

Ce traitement qui assurera un bon aoûtement des bois permettra de protéger les grappes qui n'ont pas atteints le stade de la véraison notamment dans les secteurs affectés par les gelées printanières.

Les spécialités à base de cuivre sont particulièrement indiquées pour ce traitement qui sera le dernier dans les parcelles peu atteintes. Par contre, la protection devra être poursuivie dans les vignes très contaminées et les jeunes plantations.

BLACK-ROT

Le traitement préconisé contre le mildiou sera efficace contre le black-rot. Bien que l'intensité des attaques diminue sensiblement à partir de la véraison, nous rappelons que le champignon peut évoluer jusqu'à la vendange. En conséquence, il conviendra de rester vigilant dans les vignobles où sévit la maladie.

OIDIUM

Dans les cépages sensibles, les attaques d'oïdium sont fréquemment observées sur grappes. Les attaques sur grains pouvant s'étendre jusqu'à la véraison, ajouter un anti-oïdium à la bouillie. Intervenir par poudrage au soufre en cas de forte infestation. Dans le cas particulier des vendanges destinées à la production d'eau de vie, préférer le dinocap en poudrage (Karathane).

POURRITURE GRISE (BOTRYTIS CINEREA)

Les viticulteurs qui suivent la méthode classique doivent prévoir dès le début de la véraison, le troisième traitement spécifique contre le botrytis en traitement dirigé sur les grappes (liste des produits dans le bulletin n° 104).

.../...

EUDEMIS

Le troisième vol s'amorce très lentement et les prises sont encore trop faibles pour prévoir un traitement dans les prochains jours. Attendre un nouvel avis.

CICADELLES

Dans quelques vignobles de Gironde et du Lot et Garonne des pullulations de cicadelles, parfois importantes, sont observées. Une intervention ne se justifie qu'après avoir décelé une centaine de larves sur 100 feuilles prises au hasard. Pour le choix des produits, se référer au bulletin n° 104.

ARAIGNEES JAUNES (E. carpini)

Des symptômes d'araignées jaunes apparaissent dans quelques vignobles. Surveiller attentivement les parcelles généralement infestées pour intervenir avec un acaricide si 50 % des feuilles présentent les modifications caractéristiques de coloration dues à ces acariens (taches rouges en mosaïque sur cépages rouges, jaunissement sur cépages blancs).

ARBORICULTURE

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Dans les parcelles habituellement les plus infestées et dont la récolte se situe après le 15 septembre, il est prudent de prévoir une intervention dès réception de ce bulletin. Veiller à respecter les délais d'emploi avant cueillette.

TORDEUSE ORIENTALE SUR POMMES ET POIRES

Les captures de tordeuses orientales sont assez importantes et nous invite à recommander une protection dans les prochains jours dans les vergers de pomacées situées à proximité des vergers de pêchers.

On choisira un produit efficace à la fois contre le carpocapse et la tordeuse orientale à la dose recommandée contre ce dernier ravageur en respectant les délais d'utilisation avant récolte.

En lutte intégrée, on choisira de préférence le méthidathion à 400 g/MA/ha (Ultracide) ou la phosalone à 600 g/MA/ha (Azofène, Dynalone, Zolone), ces deux matières actives étant interdites 15 jours avant la récolte.

PHYLLOXERA DU POIRIER

Sur variétés tardives seulement, et dans les vergers reconnus atteints par ce ravageur, les années précédentes, il serait utile de procéder à une application de dichlorvos en pulvérisation, avant la récolte prévue dans la seconde quinzaine de septembre ou début octobre.

Ce traitement permet de limiter l'arrivée des formes mobiles sur fruits. Si ceux-ci ne présentent pas de nécrose avant récolte, le danger de leur formation est à craindre en cours de conservation des poires en fruitier ou en frigorifique.

.../...

CEREALES

DESHERBAGE SUR CHAUMES

La destruction des graminées vivaces peut être entreprise par la lutte mécanique ou chimique, ou par l'association des deux.

L'utilisation d'herbicides se fera sur des plantes en croissance active mais dont les repousses ne dépasseront pas une douzaine de centimètres.

Dans tous les cas, il est possible d'intervenir avec des produits non rémanents :

- le glyphosate (Roundup) de 1.500 à 2.700 g/MA/ha, actif contre tussilage, chiendent rampant et chiendent pied de poule (dose forte contre ce dernier).

- l'aminotriazole - thiocyanate (nombreuses spécialités) 2.400 à 3.600 g/MA/ha avec labour un mois après le traitement.

- le paraquat (Gramoxone) à 300 g/MA/ha en 2 ou 3 applications alternées avec une façon de déchaumage.

Si la culture suivante est un maïs, on peut utiliser l'atrazine, seule ou en mélange avec de l'huile (Mazipron) de 2.500 à 5.000 g/MA/ha, active sur chiendent rampant notamment.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET
Inscription à la C.P.P.P. n° 524 AD

P233